

Intervention sociale Spécialité : Assistance sociale / Travail social et conduite de projet

Domaine : Sciences Humaines et Sociales

RNCP7530 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	332
Code(s) ROME	K1205
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Paris 13

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

- Identifier les publics concernés par l'action sociale, les accueillir, les informer.
- Analyser les problèmes posés relatifs à l'insertion sociale d'un point de vue social, administratif, socio-économique.
- Établir un diagnostic social et un plan d'intervention avec les intéressés.
- Engager des interventions de médiation.
- Contribuer aux actions de prévention, d'expertise ainsi qu'à la lutte contre les exclusions et au développement social en complémentarité avec d'autres intervenants.
- Participer à la conception de politiques sociales, aux orientations et missions de l'organisme employeur.
- Initier, promouvoir, participer et piloter des actions collectives et de groupes dans une dynamique partenariale et d'animation de réseau.
- Participer à la veille documentaire, rédiger des rapports d'activités.
- Contribuer à la professionnalisation des étudiants en formation.
- Animer et gérer une équipe.

Ces professionnels interviennent dans de nombreux secteurs, public, privé ou associatif, essentiellement au sein de service d'action sociale, d'organisme de protection sociale, de centre d'accueil, d'hébergement et d'insertion, d'établissement scolaire et universitaire, d'établissement de soin, et au sein de diverses associations à vocation sociale.

L'emploi se situe au niveau de cadre ou cadre intermédiaire. Il comporte de nombreux déplacements et nécessite de travailler en équipe et de manière transversale avec de nombreux partenaires extérieurs.

Il nécessite des capacités d'analyse et d'action ainsi que des capacités d'argumentation et de négociation. Les professionnels sont tenus au secret professionnel.

L'exercice de la profession nécessite obligatoirement l'obtention du Diplôme d'État d'Assistant de Service Social (DEASS).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Connaissance de l'environnement professionnel, des méthodes et pratiques professionnelles

- Situer leurs actions au regard de leur connaissance des institutions et des principaux dispositifs de politiques sociales.
- Repérer l'ensemble des publics concernés par l'action sociale.
- Identifier les enjeux stratégiques d'une démarche de changement social.
- Mettre en œuvre des dispositifs d'action sociale.
- Mettre en œuvre un projet social (conception et formalisation, suivi, évaluation).
- Prendre en charge et apporter une aide et un suivi individuel.
- Formaliser des préconisations professionnelles transférables.

Capacités d'analyse, d'action et capacités d'argumentation et de négociation

- Savoir utiliser des techniques de négociation et savoir prendre des initiatives.
- Savoir communiquer et mobiliser les acteurs autour d'un projet.
- Développer le sens de la critique constructive.

Capacités d'expression et de communication

- Savoir utiliser des techniques d'écoute et reformalisation.
- Savoir rédiger et soutenir publiquement un projet, un mémoire.
- Savoir utiliser des techniques de conduite de réunion et de prise de parole en public.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les professionnels exercent au sein des 3 fonctions publiques (État, Territoriale et Hospitalière) : Ministère chargés des affaires sociales, aide sociale à l'enfance, protection maternelle et infantile, établissements et services médico-sociaux, maisons de retraite, Ministère de l'Éducation nationale (Écoles, collèges, lycées, universités), Conseils Généraux, Mairies, centres communaux d'action sociale, hôpitaux, organismes de protection sociale (caisses primaires d'assurance maladie, caisse d'allocations familiales...).

Dans le secteur privé, ils exercent dans des établissements de santé privés, des entreprises, des associations...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Assistant de service social (voir rubrique ' réglementation d'activités '),
- Cadre intermédiaire du social,
- Responsable d'équipe, chargé de mission.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'obtention du Diplôme d'État d'Assistant de Service Social (DEASS) est obligatoire pour exercer le métier d'assistant de service social, en vertu de l'article L.411-1 du code de l'action sociale et des familles.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Intensité d'embauche, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 800 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (37 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V4X85 — Professionnels de l'action sociale · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	10 060
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	6 %

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant participé aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants chercheurs et professionnels

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

IUT de Bobigny

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/7530/>